

Radioprotection en santé au travail : suivi individuel de l'état de santé Modules complémentaires « Intervenants en SUR » Rayonnements ionisants

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier en santé au travail

INTERVENANTS

- Médecins du travail
- Radioprotectionnistes

SESSION INTER-ENTREPRISES

DUREE

1 jour – 7,5 heures

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSION INTRA-ENTREPRISE

Possibilité de réserver la session exclusivement aux salariés de votre entreprise

Accessibilité – PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'assurer le suivi médical renforcé des travailleurs identifiés pour être intervenant en groupe 1 ou 2 lors de situation d'urgence radiologique

Programme

JOUR 1 :

Contexte de la situation d'urgence radiologique (SUR)

- Panorama des situations d'urgence radiologique : types d'accidents de transport, réacteur, usine... et risques d'exposition associés
- Panorama des travailleurs pouvant être concernés par l'intervention en SUR du groupe 1 (primo-intervenants et intervenants sur l'accident) et du groupe 2 (travailleurs impactés par l'accident devant rester à leur poste de travail ou intervenir en soutien au groupe 1)

Effets sanitaires des expositions en SUR et calculs des doses

- Effets possibles induits par des niveaux d'exposition rencontrés en SUR (niveaux de référence, valeur limite vie entière)
- Exposition accidentelle exceptionnelle susceptible d'entraîner des effets déterministes. Calcul des doses ?

Suivi de l'état de santé (SIR) des intervenants en SUR

- Préalable à l'exposition : suivi de l'aptitude dans le temps : état physique et psychologique de l'intervenant potentiel, avis sur les EPI et la surveillance dosimétrique individuelle
- Pendant l'exposition : suivi et relation avec le médecin inspecteur du travail
- Post exposition : suivi individuel renforcé applicable aux travailleurs classés en catégorie A pendant au moins 5 ans
- Exemple de suivi pour les primo-intervenants – mise en situation pratique – études de cas

Evaluation formative sous forme :

- Epreuve écrite : QCM sur des connaissances techniques et réglementaires + Mise en pratique grâce à deux questions nécessitant une production écrite
- Epreuve orale portant sur au moins deux questions ouvertes

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale (4 jours MDT / 2 jours IDEST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

QCM portant sur l'acquisition des connaissances techniques et réglementaires

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat